

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 Septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le douze septembre, le Conseil Municipal de la commune de **L'ILE D'OLONNE**, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHABOT, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08 septembre 2022

Nombre des conseillers en exercice : 23 Présents : 16 Votants : 21

Etaient présents : Fabrice CHABOT, Maryse SOUDAIN, Thierry MONNEREAU, Christophe PEIGNEY, Véronique MAFFREY, Didier FERRE, Yohan EVENO, Laëtitia GOARDET, Mickaël MICHON, Jocelyne BRETHOMÉ, Ludmila HEURION, Marie-Laure BOSSARD, Jérôme DA SILVA, Nicole MARANDEL, Jean-Luc HOTTOT, Carole GUERMEUR

Etaient absents excusés : Michel MANDRET (Pouvoir donné à Thierry MONNEREAU), Jocelyne GROLLIER (Pouvoir donné à Marie-Laure BOSSARD), Jean-Luc PINGUET (Pouvoir donné à Didier FERRE), Annemieke SCHEENAERTS (Pouvoir donné à Maryse SOUDAIN) Aurélie RUNIGO (Pouvoir donné à Carole GUERMEUR), Sonia TEILLET

Secrétaire de séance : Véronique MAFFREY

Ordre du jour :

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 Juin 2022

- | | |
|---|---------------------|
| 1 - Dénomination des rues Lotissement le Clos du Pin et Lotissement des Acorus | <i>Délibération</i> |
| 2 - Bail commercial au profit de la Poissonnerie | <i>Délibération</i> |
| 3 - Passeport du Civisme : Proposition d'adhésion | <i>Délibération</i> |
| 4 - Taxe d'aménagement pour non réalisation d'aire de stationnement : Proposition | <i>Délibération</i> |
| 5 – Budget Général : Proposition de décision modificative n°1 | <i>Délibération</i> |
| 6 – Financement des travaux de la maison Redais : propositions | <i>Délibération</i> |
| 7 - Les Sables d'Olonne Agglomération : Proposition de groupement de commande pour le service de la fourrière | <i>Délibération</i> |
| 8 – Déclarations d'Intention d'Aliéner | |
| 9 - Questions diverses | |

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 juin 2022

Monsieur le Maire introduit cette séance du conseil municipal en rappelant la richesse des activités culturelles tout au long de l'été. L'expo photo tout d'abord qui recueille toujours un énorme succès et cette année sans dégradations ou incivilités, les mercredis de l'été qui auront rassemblés autour des sept dates près de 40 000 personnes, les journées du patrimoine qui permettent de mettre en valeur notre richesse.

Monsieur le Maire remercie plus particulièrement Michel Mandret et Annemieke Scheenaerts qui ont permis aux mercredis de l'été de rencontrer un tel succès. Il s'agissait avant tout de proposer des soirées festives pour les Islais, de faire travailler les commerçants de la commune en y intégrant les associations. L'ensemble a été une pleine réussite.

1 – Dénomination des rues des Lotissements des Acorus et du Clos du Pin

Monsieur le Maire rappelle qu'il avait été proposé en commission d'urbanisme de dénommer les rues du même nom que le lotissement. Il propose ainsi que conseil municipal de se retenir les propositions suivantes :

- Rue des Acorus
- Impasse du Clos du Pin

Mme Carole Guermeur souligne qu'il existe très peu de rues portant un nom féminin

Monsieur le Maire rappelle la logique qui est ici proposée afin de faciliter la localisation des rues et des lotissements mais précise retenir l'idée de proposer des noms d'Islandes

Le conseil municipal à l'unanimité valide la dénomination des ces rues

2 Bail commercial de la Poissonnerie : proposition

M. le Maire rappelle que le conseil municipal a validé le montant des loyers pour les trois lots de la Maison Redais au regard des coûts d'acquisition et de construction. Il s'agit désormais de valider les modalités du bail et propose comme suit :

- Dépôt de garantie : 1 mois de loyer
- Bail : au 1^e Aout 2022
- Une délégation de signature est donnée à M. Christophe Peigney

Le conseil municipal à l'unanimité valide ces modalités

3 - Passeport du civisme : Présentation

M. Christophe Peigney rappelle la mise en place du passeport du civisme et propose de valider les modalités d'adhésion à l'association du Passeport du civisme

- adhésion annuelle : 200 €
- Représentants de la commune : Mme Maryse Soudain et M. Christophe Peigney

M. Jean-Luc Pinguet interroge sur l'intérêt d'adhérer à l'association plutôt que de faire un programme par nous-même en précisant qu'il ne s'agit pas de faire de polémiques

M. le Maire et M. Christophe Peigney rappellent que la question est légitime mais que l'adhésion permet d'accéder à de nombreux supports et d'avoir un partage d'expérience avec d'autres Collectivités l'ayant mis en place

Mme Carole Guermeur indique s'être en effet posé la question de l'adhésion à une association initiée par une personnalité locale impliquée politiquement mais confirme valider la démarche

Mme Véronique Maffrey rappelle que le projet de conseil municipal des enfants a justement été abandonné pour ne pas s'adresser à une petite partie des élèves mais bien de proposer cette ouverture à l'ensemble des élèves. La démarche actuelle est beaucoup plus élargie. Elle précise également que les deux directeurs d'école sont très impliqués dans ce schéma.

Le conseil municipal valide l'adhésion à l'association du Passeport du civisme à l'unanimité

4 Budget Général : Décision Modificative n°1

Monsieur le Maire rappelle qu'en fin d'année il s'agit d'ajuster le budget voté en Mars à la réalité de l'année. Il propose ainsi la décision modificative comme suit intégrant à la fois l'acquisition du garage qui n'avait pas été inscrite au budget ainsi que l'actualisation des marchés de travaux de l'espace santé et de la Maison Redais

Dépenses		Décision Modificative	
Acquisition garage Francheteau	100 000,00 €	Aménagement logis des Marais	198 991,95 €
Espace santé	31 028,75 €		
Maison Redais	67 089,57 €		
TOTAL	198 991,95 €	TOTAL	198 991,95 €

Le conseil municipal valide à l'unanimité

5 Maison Redais : financement des travaux

M. Christophe Peigney rappelle que le financement de cette réhabilitation a été inscrit au budget. L'évolution des taux nécessite de contractualiser au plus vite et une consultation a été organisée auprès de deux organismes bancaires comme suit :

Montant de l'emprunt envisagé : 250 k€

Durée : 15 ans

Prêt amortissable	DUREE (ans)	Durée(trimestres)	Taux	Echéances trimestrielles	Frais	Coût total
CREDIT AGRICOLE	15	60	2,57%	5034,47	500 €	52568,34
CAISSE D'EPARGNE	15	60	2,37%	4963,28	300 €	48096,81

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'offre de prêt de la Caisse d'épargne tel que présenté

6 – Les Sables d'Olonne Agglomération : proposition d'adhésion au groupement de commande pour le service de fourrière

Monsieur le Maire rappelle que la compétence « fourrière » est déléguée aux Sables d'Olonne Agglomération. Ce marché de gestion doit être relancé pour le 1^{er} janvier 2023 comprenant :

- Mise à disposition de l'équipement par LSOA
- Accueil et hébergement des animaux capturés sur le territoire incluant le nourrissage, nettoyage des locaux, soins vétérinaires et suivi administratif
- Recherche de propriétaires et remise des animaux à ceux-ci
- En cas d'absence de propriétaires gestion des animaux via les associations de protection ou euthanasie

Il est proposé deux options supplémentaires auxquelles la commune souhaite adhérer :

- Prestation de capture des animaux errants
- Mise en œuvre de campagnes de stérilisation des chats errants

Madame Carole Guermeur indique se faire le porte -parole de Mme Aurélie Runigo qui ne pouvait être présente ce jour mais demande que le conseil soit attentif à la question de prolifération des chats sauvages qui se reproduisent très rapidement dans certains quartiers et provoquent des nuisances pour les riverains.

Monsieur le Maire indique que ce point correspond bien à l'objet de ce groupement de commande et que des échanges ont déjà eu lieu avec Mme Sophie Jahan, directrice des Services afin d'organiser une campagne de stérilisation

Le conseil municipal valide l'adhésion au groupement de commande à l'unanimité

7 – Les Sables d'Olonne Agglomération : Conférence intercommunale du Logement

M. Le Maire rappelle que la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté a réformé la politique d'attribution des logements sociaux. Dans ce cadre Les Sables d'Olonne Agglomération désignée comme chef de file doit mettre en place la Conférence Intercommunale du Logement qui a pour objectif de définir les orientations en matière d'attribution. Elle comprendra 3 collèges :

- Le collège des collectivités territoriales
- Le collège des professionnels du secteur locatif social
- Le collège des usagers ou associations

Il est demandé au conseil municipal de désigner un élu représentant titulaire et M. Le Maire propose de nommer Mme Maryse Soudain

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité

8 – D.I.A.

Monsieur le Maire présente les D.I.A. auxquelles il n'a pas donné suite en vertu des délégations accordées par le conseil municipal

- AN 195 : Habitation + Terrain – 50 Rue des Nouettes
- AL 318 : Habitation + Terrain – 5 Impasse des chênes verts
- AE 143: Habitation + Terrain – 15 Rue des Salicaires
- AN 195 : Habitation + Terrain – 50 Rue des Mouettes
- AE 14, 116, 119, 124 : Habitation + Terrain– 18 Rue du Petit Mail
- AI 221p : Habitation + terrain – 11 Rue de la Touche
- C 1440, 1444, 1447, 1450,1452,1455,1456,1457 : Marais Dé

9 – Questions diverses

- Mme Maryse Soudain rappelle l'ouverture de l'espace santé qui reçoit d'ores-et-déjà ses premiers patients. Elle indique également le programme des animations pour Octobre Rose et la réunion, d'organisation qui doit se tenir pour le Téléthon avec les associations. Enfin Mme Maryse soudain indique avoir participé à l'AG de ND des Paludiers et souligne l'hommage rendu à la jeune Mélanie disparue récemment. Sa maman devient membre de l'association
- M. Yohan Eveno rappelle l'organisation des prochaines journées du Patrimoine avec un parcours du Patrimoine et l'accueil des nouveaux arrivants

- Mme Véronique Maffrey fait le point sur la fréquentation des services enfance jeunesse durant l'été qui ont rencontré un vif succès. Elle présente également le projet boîtes de Noël qui devrait se dérouler dans le cadre du Passeport du civisme puis fait part de la fréquentation de la cantine qui connaît un nombre d'enfant très important cette année scolaire avec plus de 230 repas par jour. L'organisation du service a dû s'adapter afin que chacun ait le temps d'une pause déjeuner confortable
- Mme Carole Guermeur indique enfin au conseil municipal sa démission poursuivant des études qui l'obligent à quitter temporairement la commune. M. le Maire la remercie pour son implication au service des Islais